

26 Aoû 2024 -13:46

La Douane belge intercepte de plus en plus souvent la 'drogue du zombie' flakka et la Monkey Dust

Les drogues synthétiques Monkey Dust et 'drogue du zombie' flakka gagnent en popularité et sont de plus en plus souvent interceptées par les douanes belges. Les chiffres récents montrent que le nombre de saisies à l'exportation de ces drogues de synthèse dangereuses est en augmentation.

Le parquet a déjà signalé une augmentation du nombre de dossiers concernant le flakka et le Monkey Dust, et l'Administration générale des Douanes et Accises confirme cette tendance. Alors que la douane a saisi seulement 16 grammes de flakka en 2022, cette substance a déjà été interceptée cette année à hauteur de 1.844 grammes. De plus, 1.737 grammes de Monkey Dust ont également été saisis en 2024. Tous les envois ont été découverts dans des envois postaux à destination du Royaume-Uni.

Flakka et Monkey Dust sont des drogues de synthèse très dangereuses et très addictives, dont les effets sont plus puissants et plus dangereux que ceux de l'ecstasy ou de la cocaïne, par exemple. L'utilisation peut entraîner de graves hallucinations, des mouvements incontrôlés et même un comportement violent. Les utilisateurs tombent souvent dans une diminution de la conscience qui les pousse à des actes dangereux.

Instagram @DouaneBE

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be